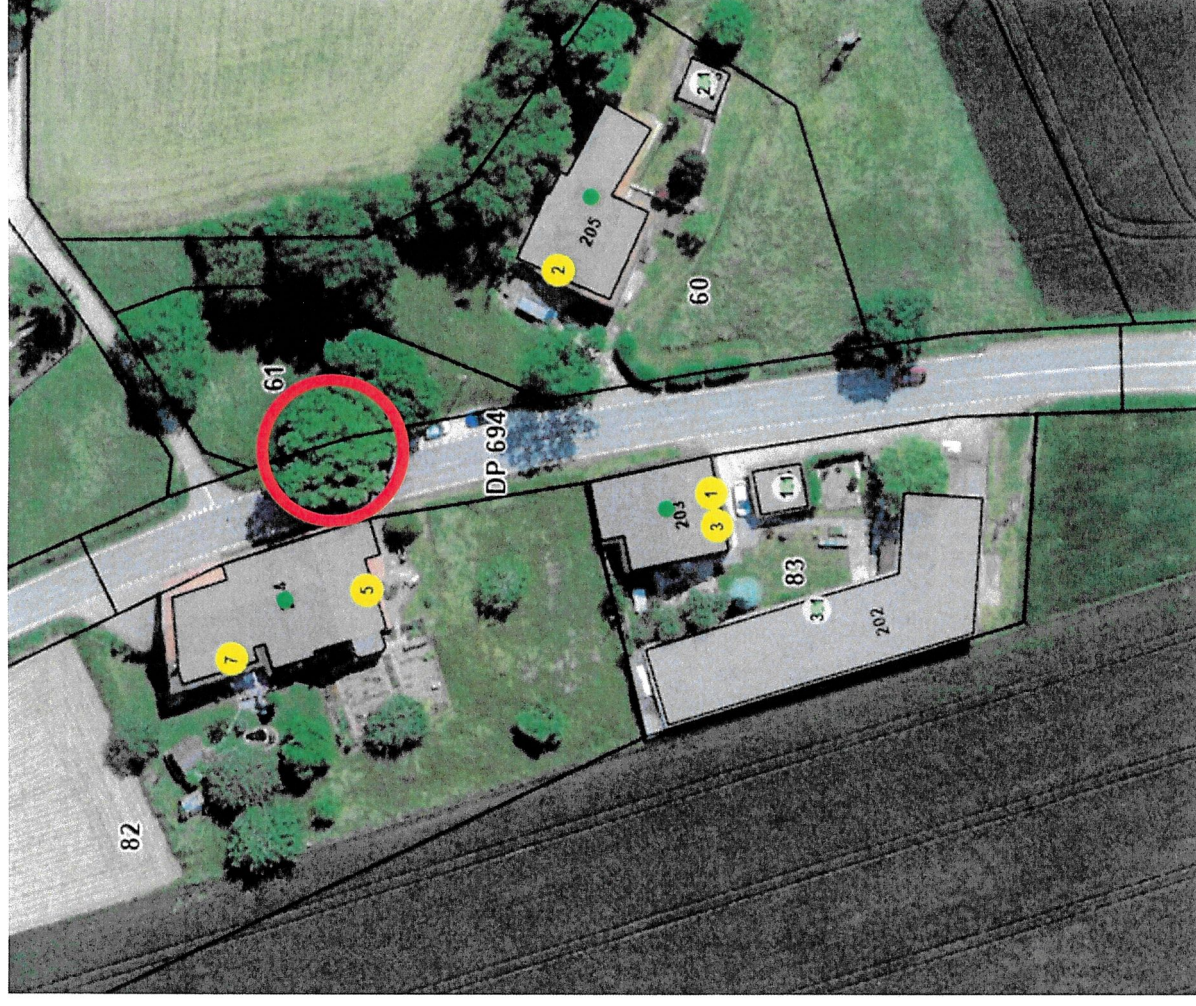


Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

N° 11/2026

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel
et paysager LPPNP.



Situation	Parcelle N° 61 à Thierrens
Propriétaires	Succession Bernard Ranzoni
Requérant	Commune de Montanaire Rue de la Porte 3 1410 Thierrens
Objets concernés	Tilleul
Motif	Cet arbre présente des gros signes de pourriture et menace de se casser et de tomber sur la route. Abattage d'urgence demandé par le garde forestier en respect de la directive "gestion sécuritaire des arbres et des forêts en bordure de route"
Plantation compensatoire	Tilleul
Date requête	23 avril 2026

Affichage au pilier public du 8 mai 2026 au 6 juin 2026.

Thierrens, le 8 mai 2026

Lundi - mercredi - Jeudi : 8h00 - 11h00
mardi : 8h00 - 11h00 / 14h00 - 19h00

☎ 021/905.09.30
✉ bourse@montanaire.ch
🌐 www.montanaire.ch